

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2010

Présents : Mmes VIROULAUD, MOLLINE, CHARLESWORTH, ARSIGNY, DE LA IGLESIA, MM. MINEUR, ROCHE, BARDE, CHRISTOFLOUR, SANDEAU, BARTAL, GIRON, TIRARD-BOIS et BIOT.

Absente : Mme DUCHESNE

Observateurs : Mesdames DUBARD Irène et MURAT Marylène, Messieurs FRIZZI Jean-Marie et BARBOTEAU Gilles.

Il est donné lecture du précédent compte rendu et de la signature du registre des délibérations.

ETUDE ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009 :

Madame le Maire laisse la Présidence à Monsieur MINEUR Jean-Bernard et quitte la salle. Ce dernier présente les comptes administratifs 2009 et invite l'assemblée délibérante à procéder au vote. Le conseil municipal vote à l'unanimité ces documents :

Sections	BUDGET DE LA MAIRIE		
	Dépenses	Recettes	Solde
Fonctionnement	412 169,62	571 433,31	159 263,69
Investissement avec les restes à réaliser	260 013,32	231 375,25	-28 638,07

Explication du déficit d'investissement : le virement prévisionnel de la section de fonctionnement de 86.657,95 € sera versé en 2010.

Sections	BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF		
	Dépenses	Recettes	Solde
Exploitation	15 535,11	26 316,34	10 781,23
Investissement	31 431,02	21 995,84	-9 435,18

Explication du déficit d'investissement : le virement prévisionnel de la section d'exploitation de 9.373 € sera versé en 2010.

ETUDE ET VOTE DES COMPTES DE GESTION 2009 :

Le conseil municipal étudie les comptes de gestion de l'exercice 2009 établis par le trésorier municipal. Ces documents faisant ressortir les mêmes éléments que les comptes administratifs, le conseil municipal les adopte à l'unanimité.

AFFECTATION DES RESULTATS 2009 :

Budget principal :

Section de fonctionnement : résultat de l'exercice = + 159.263,69 €

Section d'investissement : résultat de l'exercice sans les restes à réaliser = -52.090,57 €

Affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement : 52.090,57 €

Déficit reporté en investissement = 28.638,07 €

Solde en report à la section d'exploitation : + 107.173,12 €

Budget assainissement collectif :

Affectation du résultat d'exploitation en section d'investissement = 9.435,18 €

Solde en report à la section d'exploitation : 1.346,05 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité ces affectations de résultat 2009 et prend les délibérations correspondantes.

ETUDE ET VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX :

Compte tenu des besoins financiers et de la crise économique subie par l'ensemble des administrés, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour la deuxième année consécutive, de ne pas augmenter les taux d'imposition des quatre taxes locales directes. Les taux 2009 sont donc reconduits : taxe d'habitation : 4,76%, taxe foncière sur le bâti : 8,89%, taxe foncière sur le non bâti : 45,26%, taxe professionnelle : 10,34%.

ETUDE ET VOTE DES BUDGETS :

Il a été adressé à chaque conseiller municipal un projet de budget primitif 2010. Après étude et en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs 2010 pour les sommes suivantes :

Budget Principal (mairie) :

Section de Fonctionnement = 540.408,12 €
Section d'Investissement = 398.732,57 €

Il est à noter que le conseil municipal a décidé d'augmenter les subventions aux associations de Saint Méard de Gurçon de 50 € par association.

Assainissement Collectif :

Section d'Exploitation = 25.056,41 €
Section d'Investissement = 30.178,18 €

Madame le Maire remercie l'assemblée de sa participation. Elle indique qu'une autre réunion aura lieu fin avril et clôture la séance.